



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

personnel

Question écrite n° 35494

Texte de la question

M. Jacques Blanc attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les vives préoccupations manifestées par les professionnels du secteur sanitaire et social, face au récent refus d'agréer l'accord national relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail de la convention collective du 31 octobre 1951. Plus particulièrement, il lui demande quelles mesures et quelles négociations elle envisage afin que l'agrément soit donné dans les plus brefs délais, gage de la création de plusieurs emplois.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Blanc](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35494

Rubrique : Institutions sociales et médico-sociales

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 octobre 1999, page 5702

Question retirée le : 1er octobre 2001 (Fin de mandat)